



académie
Aix-Marseille



Division des Personnels Enseignants

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIPE/18-780-549 du 28/05/2018

**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
ACADEMIQUE DES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE - REPRESENTANTS DE
L'ADMINISTRATION**

Références : Décret n° 2017-120 du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale - Décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, dans sa version antérieure aux modifications apportées par le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017

Destinataires : Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires - tous publics

Dossier suivi par : Secrétariat DIPE - Tel : 04 42 91 73 65

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'arrêté rectoral portant actualisation de la composition des représentants de l'administration aux commissions administratives paritaires académiques des psychologues de l'éducation nationale.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Le recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

Division des personnels enseignants
DIPE - secrétariat

VU le décret n°2017-120 du 1^{er} février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale ;
VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, dans sa version antérieure aux modifications apportées par le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 ;
VU l'arrêté interministériel du 23 août 1984 modifié fixant les modalités de vote par correspondance ;
VU l'arrêté du 31 juillet 2017 portant création des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des psychologues de l'éducation nationale ;
VU la nomination de Monsieur Frédéric MATT à la DSDEN du Vaucluse sur une autre fonction ;

- A R R E T E -

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des :

PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Bernard BEIGNIER, recteur, président	M. Pascal MISERY ; secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille
M. Olivier CASSAR, chef du service académique d'information et d'orientation	Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines
M. Thierry SONCARRIEU, inspecteur de l'orientation des Bouches-du-Rhône	Mme isabelle LACROIX, chef de la DIPE
Mme Dominique TRUANT, IEN adjoint DSDEN des Bouches-du-Rhône	M. Alain MASSENET, secrétaire général de la DSDEN des Hautes Alpes
Mme Martine GROUTHIER, F. F. IEN adjoint DSDEN du Vaucluse	M. William LOPEZ-PALACIOS, chef de bureau

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Aix-en-Provence, le

23 MAI 2018


Bernard BEIGNIER